



refus de changement de statut

Par **nrj1980**, le **21/11/2010** à **18:20**

bonjour,

je suis dans une situation compliqué, je viens de me faire refuser mon changement de statut pas la ddtefp de strasbourg avec comme motif n'a pas les 1,5 fois le smig comme rémunération.

En effet diplômé en master 2, je travaille a st denis depuis 9 MOIS, et jusqu'a mars 2010 j'avais une APS de 9 mois renouvelable une fois , mon entreprise etant jeune et pour le travail que je fais ne pouvait pas m'augmenter le salaire a 1,5 fois le smig mais s'apesantait surtout sur l'opposabilité de l'emploi, car je suis passé par un cabinet de recrutement pour etre accepté.

J'ai une fille scolarise, et dans le refus, il souhaite que j'arrete le travail a l'expiration de mon recipissé effectif dans 3 semaine.

quelqu'un peut m'aider... car j'ai deux mois pour un recours soit au ministere de l'immigration soit au tribunal administratif du bas rhin

Merci d'avance

Par **P.M.**, le **21/11/2010** à **18:42**

Bonjour,

Il faudrait savoir s'il s'agit du SMIG ou plutôt du SMIC...

Je présume qu'il s'agit d'une Autorisation Provisoire de Séjour...

Je vous conseillerais de consulter une association spécialisée dans l'aide aux étrangers pour l'obtention de leurs documents d'autorisation de séjour et de travail...